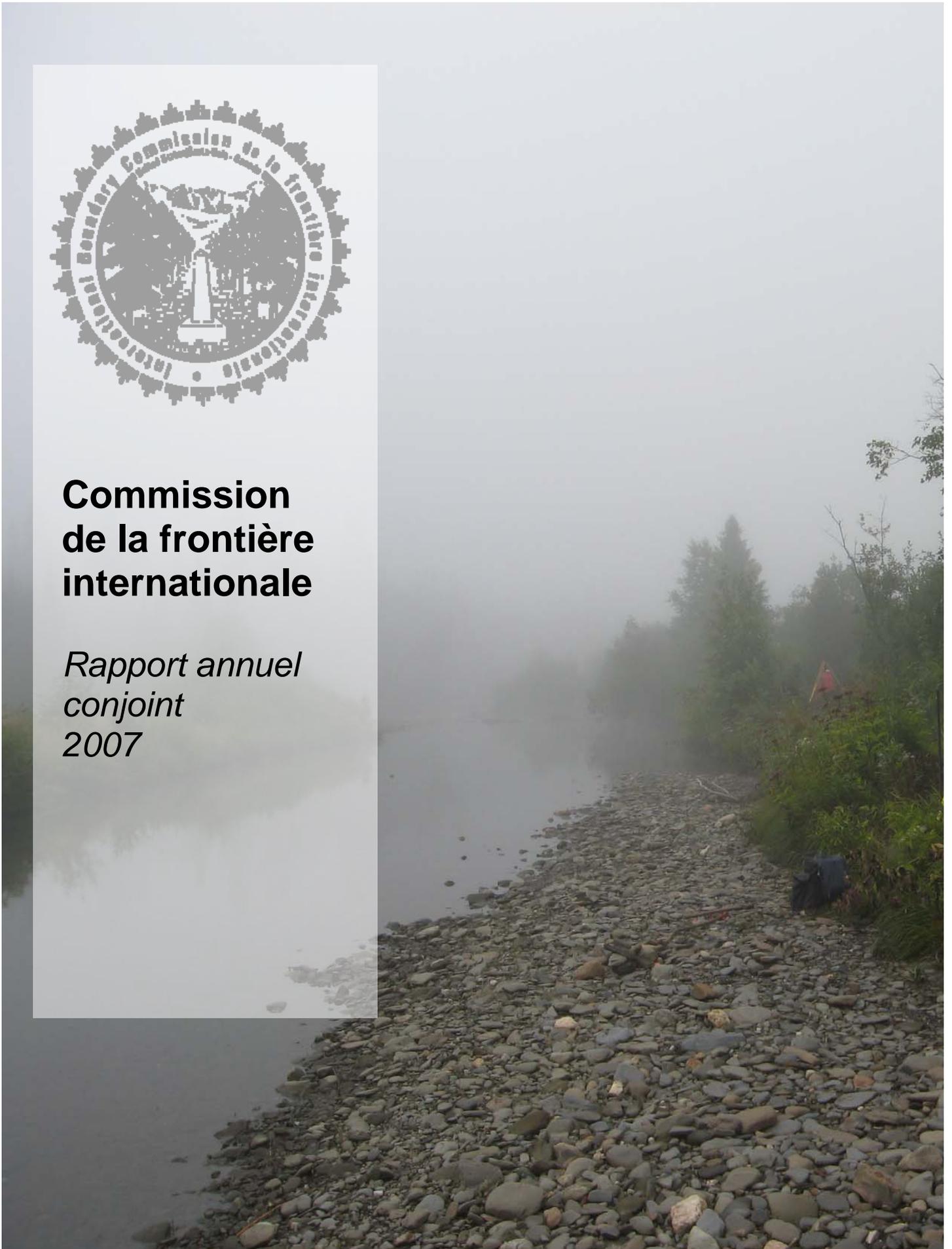




Commission de la frontière internationale

*Rapport annuel
conjoint
2007*





International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



<u>INTRODUCTION</u>	3
<u>MISSION</u>	4
<u>PLANS D’ENTRETIEN SUR CINQ ET QUINZE ANS</u>	4
<i>CONTEXTE</i>	4
<i>PROGRES REALISES A CE JOUR</i>	4
<u>FAITS SAILLANTS POUR L’ANNEE 2007</u>	6
<i>ACTIVITÉS D’ENTRETIEN</i>	6
<i>INSPECTIONS SUR LE TERRAIN</i>	8
<i>DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D’INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)</i>	9
<i>QUESTIONS REGLEMENTAIRES</i>	10
<u>RAPPORT FINANCIER</u>	11
<u>PERSPECTIVES POUR L’ANNÉE 2008</u>	12
<i>PLANS POUR LE CENTENAIRE</i>	12
<i>NOUVEAU SITE WEB</i>	12
<i>ACTIVITÉS D’ENTRETIEN</i>	12
<u>ANNEXE A – PLAN D’ENTRETIEN SUR QUINZE ANS</u>	14

Couverture : Ruisseau Halls le long de la frontière entre le Québec et le New Hampshire (août 2007).



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



Introduction

Voici le 83^e Rapport annuel conjoint de la Commission de la frontière internationale (CFI), qui décrit la façon dont a été entretenue en 2007 la frontière entre le Canada et les États-Unis – de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, et du Pacifique à la mer de Beaufort. Le présent document donne un aperçu des activités et met en corrélation les activités d'entretien avec les plans d'entretien à court et à long terme.

Pour la première fois, le rapport sera publié en ligne, ce qui favorise un accès élargi à l'information tout en minimisant l'impression et la distribution. Le rapport sera réalisé en deux parties. Premièrement, cet exposé de faits sera téléchargeable à partir du site Web de la CFI. La seconde partie contenant les annexes techniques exigées par le traité sera stockée dans une base de données du Système d'information géographique (SIG). Il sera imprimé un nombre réduit d'exemplaires du rapport aux fins d'archivage et de distribution en bonne et due forme.

La frontière entre le Canada et les États-Unis a été instituée suite à 20 traités, conventions, protocoles, arbitrages et jugements arbitraux entre le *Traité de paix de 1783* (entre la Grande-Bretagne et les États-Unis) et le traité de 1925 entre les États-Unis et le Canada (*International Boundary Treaty*). Bien qu'il y ait eu divers « Commissariats » et commissions frontalières créées spécialement au fil des ans, la CFI date du *Traité de Washington* de 1908 qui nomma deux commissaires pour localiser et démarquer la frontière entre les deux pays. Une CFI permanente, établie par le Traité de 1925, a pour mandat d'entretenir la frontière sous l'autorité des deux commissaires.

Le mandat de la CFI se trouve par conséquent dans les traités de 1908 et de 1925, et pour la section canadienne, dans la *Loi sur la Commission de la frontière internationale* de 1960. Sa structure comprend une section canadienne et une section américaine, qui rendent chacune compte à leur commissaire respectif. Pour chaque section, des employés saisonniers viennent compléter le personnel technique, administratif et responsable des politiques. Le commissaire canadien est Peter Sullivan, nommé par décret en sa qualité d'arpenteur en chef des terres du Canada. Jusqu'en juillet 2007, le commissaire américain, nommé par le président des États-Unis, était Dennis Schornack. Pour la deuxième moitié de 2007, la fonction de commissaire américain par interim a été assurée par David Bernhardt, sur nomination du président des États-Unis. M. Bernhardt agit également à titre de procureur du département de l'Intérieur.

La Commission de la frontière internationale rend hommage au commissaire Schornack pour ses services rendus entre le 8 avril 2002 et le 10 juillet 2007, et lui souhaite tout le succès possible dans ses projets futurs.



Peter Sullivan
Commissaire du Canada



David Bernhardt
Commissaire des États-Unis



Dennis Schornack
Commissaire des États-Unis



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



MISSION

[Traduction] « Les commissaires nommés en vertu des dispositions du *Traité du 11 avril 1908*, ont par les présentes conjointement le pouvoir et l'instruction : d'inspecter les diverses sections de la ligne de démarcation entre le Dominion du Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre le Dominion du Canada et l'Alaska lorsqu'ils le jugeront nécessaire; de réparer toutes les bornes et les bouées endommagées; de déplacer et reconstruire les bornes qui auront été détruites; de maintenir ouverte la percée frontalière; de déplacer les bornes frontalières vers de nouveaux emplacements et d'établir les bornes et bouées supplémentaires qu'ils jugeront utiles; **de maintenir en permanence une frontière bien délimitée** entre le Dominion du Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre le Dominion du Canada et l'Alaska »

(*Traité de Washington 1925*)¹

La définition d'une **frontière bien délimitée** varie en fonction des besoins sociaux, géographiques et administratifs le long de la frontière, ce qui a pour effet d'entraîner diverses exigences en matière d'entretien.

Plans d'entretien sur cinq et quinze ans

Contexte

En 2004, un plan d'entretien révisé² (comprenant des prévisions sur cinq et quinze ans) a été élaboré par les deux commissaires afin de mieux répondre aux priorités de la CFI. La prévision s'étendant sur 15 ans a été conçue afin de répondre à l'entretien de routine et récurrent (débroussaillage, entretien des bornes et arpentage); le plan s'étalant sur cinq ans se concentre sur les projets destinés à moderniser les opérations de la CFI et aborde un certain nombre de questions extraordinaires se posant le long de la frontière, dont le remplacement des repères d'alignement maritimes vieillissants, la modernisation de la cartographie et le traitement de l'accumulation des données issues de levés. Le plan d'entretien révisé, qui a remplacé la version précédente datant de 1996, est entré en vigueur en 2005.

Progrès réalisés à ce jour

Le tableau prévisionnel sur cinq ans (Fig. 1) montre que plusieurs éléments relatifs à l'entretien ont subi des retards et qu'il existe un décalage important entre l'entretien prévu et l'entretien effectué et ce, pour plusieurs raisons (Fig. 3). Premièrement, la section canadienne est la seule à avoir reçu des fonds destinés au plan d'entretien. Deuxièmement, la cartographie de la frontière ne s'est pas déroulée comme prévu, étant donné qu'on a cherché à effectuer des économies à l'aide de partenariats avec d'autres organismes. Des contacts ont été établis avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Service géologique des États-Unis (USGS) afin qu'ils fournissent l'imagerie, ce qui permettra de réduire les coûts. En outre, la ligne nord (Maine/Nouveau-Brunswick) a été cartographiée en tant que projet pilote devant permettre d'élaborer des normes avant de procéder à la production à grande échelle. Troisièmement, il y a eu la prévision de coûts substantiels reliés à l'arpentage de la frontière entre la Colombie-

¹ *Treaty regarding the Demarcation of the Boundary between the United States and Canada*. Signé le 24 février 1925. British Treaty Series 1925/37, U.S. Treaty Series 720

² Paquette et Moore. *Report on the Present State of Maintenance of the United States and Canada Boundary and Recommendations for the Future*. Février 2004.



Britannique et l'Alaska. L'activité sur cette section de la frontière a été retardée du fait de l'éloignement et des questions connexes de logistique et de sécurité. Quatrièmement, après les travaux initiaux effectués sur les repères d'alignement de Pointe Roberts-baie Boundary, la Garde côtière des États-Unis a accepté de participer à l'élaboration de nouveaux repères. Ceci a eu pour effet de retarder les travaux, mais les coûts seront notablement réduits.

Années	PROJET PROPOSÉ	POURCENTAGE ACCOMPLI
2005-2009	Rivière Saint-François, levé GPS et bornage	Achevé en 2004
	<i>Tours d'alignement de Pointe Roberts, construction</i>	30 %
	<i>Cartographie de la frontière</i>	5 %
	<i>Traitement/ajustement des données de levés</i>	50 %
	<i>Mise en œuvre de la technologie SIG</i>	5 %
	<i>Ruisseau Halls, arpentage et abornement</i>	60 %
	49° parallèle au Pacifique, abornement et GPS	Achevé en 2006
	<i>Sud-est de l'Alaska/passe Portland, arpentage GPS</i>	Aucun travail effectué

Fig. 1 – Résumé du plan sur cinq ans (projets non récurrents)

Le tableau prévisionnel sur quinze ans (cf. Fig. 2 et Annexe) constitue une estimation très réaliste des progrès des projets de la CFI. Sur les 17 éléments uniques relatifs à l'entretien figurant dans la liste de 2005-2007, onze ont été achevés (64 %), trois sont en cours d'accomplissement (18 %), et trois doivent encore être réalisés (18 %).

Bien que des progrès de taille aient été accomplis, des ajustements seront nécessaires pour permettre la réalisation du plan s'étalant sur quinze ans. Les stratégies employées pour combler l'écart par rapport au plan sur quinze ans comprennent : l'utilisation de nouvelles technologies, l'examen des exigences en matière de dégagement de la percée et le développement de partenariats avec les principaux utilisateurs de la frontière. Il y a bon espoir que ces stratégies, conjuguées à un financement suffisant, garantiront la réalisation du plan à long terme.

Progrès de l'entretien sur 15 ans

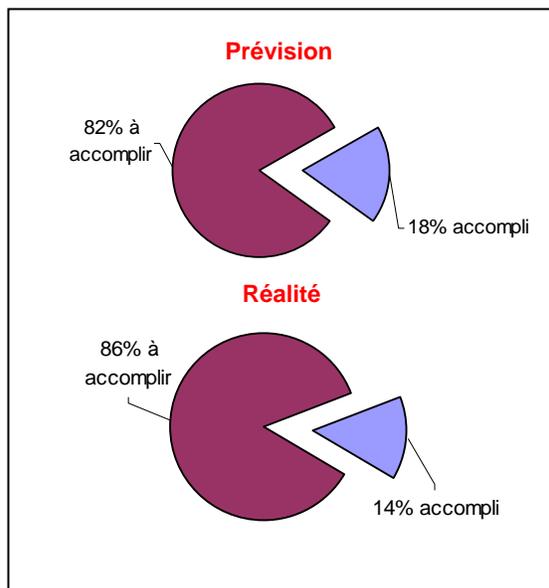


Fig. 2 – Progrès par rapport au plan sur quinze ans

Progrès de l'entretien sur cinq ans

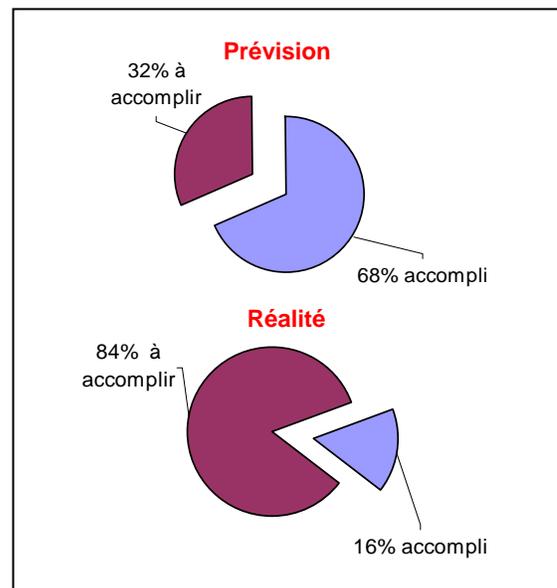


Fig. 3 – Progrès par rapport au plan sur cinq ans



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



Faits saillants pour l'année 2007

Activités d'entretien

Les activités d'entretien ont porté sur deux sections principales de la frontière internationale : ruisseau Halls (Québec/New Hampshire) et lac des Bois au lac Supérieur (Ontario/Minnesota).

Le ruisseau Halls figure sur la liste des projets d'entretien prioritaires depuis 2004. Bien que la frontière ait été établie par le Traité de 1842 au milieu du ruisseau, dès 1908, le cours d'eau avait dévié de sa position. Certaines de ces déviations étaient graduelles, alors que d'autres ont été soudaines. C'est pourquoi le Traité de 1908 a établi la frontière en une série de tracés rectilignes; certains suivant le chenal de 1842 et certains suivant le chenal de 1908. Toutefois, le ruisseau a continué à dévier de sa position, jusqu'à 200 m (656 pi) au cours du siècle passé. Il est devenu nécessaire de borner les nombreux points d'inflexion (des tracés rectilignes) terrestres. De mai à septembre, 165 points d'inflexion frontaliers ont été établis et une ligne de visée d'une largeur de 2 m (6,6 pi) a été dégagée.



Arpentage le long du ruisseau Halls. Le personnel de la CFI évite le code vestimentaire de Robert Broom pour travailler sur le terrain³

La frontière entre le lac des Bois et le lac Supérieur est communément divisée en deux sous-sections :

- a) du lac Supérieur à la rivière à la Pluie, et
- b) de la rivière à la Pluie au lac des Bois.

³Le paléontologue écossais Robert Broom, célèbre par sa découverte d'un fossile d'*Australopithecus africanus*, était connu pour effectuer son travail sur le terrain en tenue habillée sombre incluant le haut de forme. Lorsque la température montait, son habillement devenait moins orthodoxe. Trinkaus et Shipman. *The Neanderthals: Changing the Image of Mankind*. Pimlico. 1994. Cité dans : Bryson. *A Short History of Nearly Everything*. Broadway Books. 2003.



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



La première sous-section est principalement une frontière de 467 km (290 mi.) difficile d'accès, passant sur l'eau et accessible par canoë. Il n'est pas étonnant que cette sous-section ait connu seulement un entretien limité au cours du siècle dernier. La deuxième sous-section, par contraste, est facilement accessible car la rivière à la Pluie passe par des terres agricoles exploitées et le lac des Bois est une destination touristique populaire. Les travaux sur le terrain le long de ces sous-sections a abouti à l'inspection de 674 bornes; 589 d'entre elles étaient en bon état tandis que 85 étaient en piètre état ou bien n'étaient plus là.



Vue du lac South Fowl à la frontière entre l'Ontario et le Minnesota

Ces deux projets majeurs sur le terrain sont complétés par plusieurs activités d'entretien uniques:

- Le dégagement de la percée longeant le 49^e parallèle sur 77 km (48 mi.) de la chaîne des Cascades et 99 km (62 mi.) de la chaîne Kootenay a été lancé par le biais d'un contrat avec un entrepreneur privé. Un total de 42 km (26 mi.) de la chaîne Kootenay a été dégagé.
- Un contrat a été signé pour la construction et l'installation de tours d'alignement de remplacement à Pointe Roberts et dans la baie Boundary (Colombie-Britannique/État de Washington). Les emplacements des tours d'alignement existantes ont fait l'objet de nouveaux levés et deux grilles – qui menaçaient les oiseaux marins – ont été réparées.
- Sur la ligne nord (Maine/Nouveau-Brunswick), un contrat pour le dégagement de 50 km (31 mi.) de la percée a été mené à bien⁴.

⁴ Tout est désormais paisible, rien à voir avec l'hiver de 1839 qui vit éclater la « guerre d'Aroostook ». Carroll. *A good and wise measure: The search for the Canadian-American Boundary, 1783 – 1842*. University of Toronto Press. 2001. p.208.



- Un contrat a été passé en vue de la réparation des repères d'alignement de la baie Passamaquoddy.
- Sur la ligne ouest (Vermont/Québec), quatre obélisques décoratifs ont été disposés à trois postes frontaliers : Beecher Falls/East Hereford, Hereford/Canaan, Norton/ Stanhope. De même, à la demande de l'Agence des services frontaliers du Canada, la frontière a été rétablie aux fins de marquage routier et de signalisation.
- Sur le 49^e parallèle le long de la frontière entre le Manitoba et le Dakota du Nord, la végétation a été dégagée sur une distance de 200 m (656 pi) des divers postes frontaliers et les bornes ont été peintes.

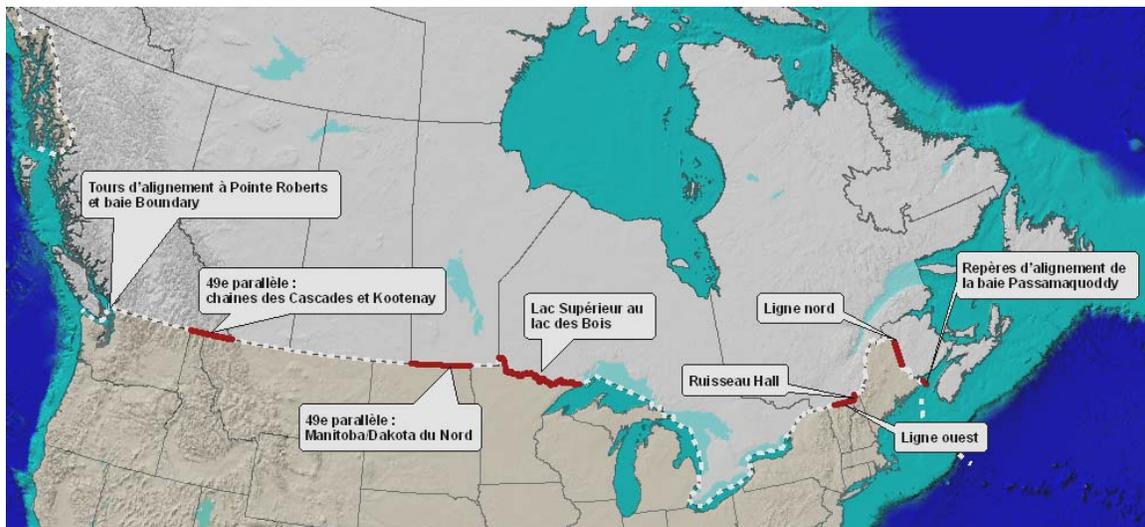


Fig. 4 – Localisation des Activités d'entretien de la CFI en 2007

Plus de 770 km (478 mi.) de frontière ont été couverts dans le cadre du programme d'entretien de cette année. Bien que cela puisse sembler négligeable en comparaison de la longueur totale de 8 891 km (5 525 mi.) de la frontière canado-américaine, la longueur entretenue en 2007 équivaut à la frontière entre la Colombie et le Pérou ou deux fois la frontière entre la France et l'Allemagne⁵.

Inspections sur le terrain

- En février, les deux commissaires se trouvaient à Pointe Roberts (État de Washington) et à Delta et Surrey (Colombie-Britannique) pour tenir des séances de discussion ouverte

⁵ Équivalent à 38 726 chaînes d'arpenteur, une unité anglaise de mesure des distances longtemps employée par les arpenteurs. Furlong et Gleditsch. *The Boundary Dataset. Conflict Management and Peace Science* 29(1): 93. 2003.



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



sur les repères d'alignement de la baie Boundary et pour inspecter les travaux de construction effectués par un propriétaire foncier américain proche de la frontière.

- En mars, les fonctionnaires ont organisé des séances d'information à Spokane et à Blaine (État de Washington), ainsi qu'à Swanton (Vermont) avec la Police des frontières (Border Patrol) et la GRC à propos des activités d'entretien à venir.
- En juin, les fonctionnaires ont participé à une séance publique à Stanstead (Québec) sur la fermeture proposée de trois rues reliant la ville à Derby Line (Vermont).
- En juin, le conseiller du commissaire canadien a visité le secteur du ruisseau Halls.
- En juillet, le commissaire canadien a enquêté sur un glissement de terrain ayant eu lieu le long de la rivière Tomifobia (Québec/Vermont). On soupçonnait que le glissement n'avait aucun lien avec les activités de la CFI; un géomorphologue (expert en glissement de terrain) a confirmé cette évaluation.
- En juillet, les fonctionnaires ont inspecté les bornes et la croissance de la végétation le long du 49^e parallèle (Montana/Colombie-Britannique).



Vue le long du 49^e parallèle dans la chaîne Kootenay

- Les fonctionnaires ont enquêté suite à une plainte d'un propriétaire foncier de Stanstead (Québec) selon laquelle un arbre tombé durant l'entretien de la frontière avait endommagé une clôture. Les preuves ont néanmoins démontré que l'arbre s'était abattu à cause de vents violents.
- En décembre, les fonctionnaires ont inspecté les travaux de construction effectués par un propriétaire foncier américain près de la frontière à Oroville (État de Washington).

Développement du Système d'information géographique (SIG)

Le contrat portant sur la définition du concept du SIG de la CFI a été confié à l'Environmental and Systems Research Institute (ESRI). Le SIG servira à moderniser la gestion de l'information au sein de la CFI. Ses applications comporteront : la gestion du cycle d'entretien sur quinze ans, la production de cartes automatisées sur demande et la gestion de la logistique sur le terrain. Bien



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



que l'on s'attend à ce que le SIG soit totalement opérationnel d'ici 2010, ses composantes devraient être en ligne au début de 2009.

Questions réglementaires

Le mandat de la CFI comprend l'entretien d'une ligne de démarcation dégagée. Dans le cadre de ce mandat, les commissaires ont accordé leur autorisation aux projets suivants :

- Construction d'un pipeline près de Baileyville (Maine) sous la rivière Ste-Croix.
- Enlèvement de 20 arbres du parc de l'Arche de la paix situé à Blaine (État de Washington).
- Installation d'un marégraphe sur un repère d'alignement à la baie Boundary.
- Pavage routier près des points d'entrée de Metaline Falls et de Frontier (État de Washington).
- Réparation des bâtiments au point d'entrée de Jackman (Maine)



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



Rapport financier⁶

	Dépenses de la section américaine	Dépenses de la section canadienne
	(\$ É.-U.)	(\$ CAN)
Total au 31 mars 2006 :	11 969 167,38 \$	12 975 585,77 \$
 <u>Du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007</u>		
Maine/Nouveau-Brunswick (Ligne nord)	75 644,00 \$	
Québec/Vermont (Ligne ouest)		167 340,00 \$
Colombie-Britannique/État de Washington (49 ^e parallèle)		82 906,00 \$
Québec/New Hampshire (ruisseau Halls)		172 566,00 \$
Montana/Colombie-Britannique (49 ^e parallèle)	186 000,00 \$	
Contrat de dégagement Québec/Maine (Hautes terres)		213 000,00 \$
Contrat de dégagement de la percée de la ligne nord	80 000,00 \$	
Contrat de dégagement de la percée du sud-est de l'Alaska/Colombie-Britannique		643 695,00 \$
Contrat d'entretien du repère d'alignement de la baie Passamaquoddy	15 000,00 \$	
Inspections des contrats de dégagement de la percée	720,00 \$	21 923,00 \$
Contrat de développement du SIG par ESRI	49 027,00 \$	
Contrat de réparation de la tour d'alignement de Pointe Roberts	174 820,00 \$	
<u>Autres dépenses</u>		
Feux d'alignement de Pointe Roberts et de Blaine		105,00 \$
Orthorectification des cartes USGS	10 000,00 \$	
Rapports annuels conjoints (rédaction)	7 582,00 \$	
Rapport annuel conjoint pour l'année 2003 (rédaction)		15 565,00 \$
Bornes frontières		2 849,00 \$
Achat d'équipement GPS	11 967,00 \$	
Biens d'équipement		48 018,00 \$
Achat de véhicules (véhicules chenillés et pelle rétrocaveuse)	187 717,00 \$	
Station totalisatrice		20 012,00 \$
Permis/réparations de véhicules		23 409,00 \$
Service de soutien de l'équipement de terrain (RNCan)		22 185,00 \$
Compilation de bases de données		17 420,00 \$
Total à ce jour	<u>12 767 644,38 \$</u>	<u>14 426 578,77 \$</u>

⁶ Le rapport financier ne correspond pas tout à fait aux activités de l'année 2007; il traite principalement des activités de l'année 2006.



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



Perspectives pour l'année 2008

Plans pour le Centenaire

L'année prochaine, marque évidemment le centenaire de la CFI. Des festivités sont prévues pour célébrer cette remarquable période de coopération entre les deux nations. L'année sera placée sous le thème de « Plus d'un siècle d'entretien d'une frontière pacifique ». Deux événements sont prévus en juin 2008 : au parc de l'Arche de la paix (à la frontière entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington à Surrey-Blaine) et à l'ambassade du Canada à Washington D.C. Deux plaques historiques seront disposées sur les bornes proches de l'Arche de la paix, afin de commémorer l'occasion. En outre, il est prévu un médaillon décoratif arborant le logo de la CFI comme souvenir officiel de l'événement.

En plus de ces deux manifestations majeures, de nombreuses autres activités sont prévues :

- Rédaction de trois articles sur la CFI, communiqués aux principaux journaux des deux pays.
- Une épinglette commémorative (plus sobre que le médaillon) est prévue aux fins de distribution à grande échelle.
- Conception d'une nouvelle affiche et d'un dépliant.
- Réalisation d'un ouvrage de 100 pages sur l'histoire de la frontière.

Nouveau site Web

Un remodelage du site Web⁷ est prévu pour l'année qui vient. Entre autres, le nouveau site présentera une histoire détaillée de la frontière et de la CFI, et offrira l'accès aux rapports annuels conjoints ainsi qu'aux valeurs des coordonnées des bornes frontières.

Activités d'entretien

Plusieurs des éléments énumérés dans le plan sur cinq ans (projets prioritaires) sont programmés pour commencer ou être achevés en 2008, dont :

- Ruisseau Halls (Québec/New Hampshire) : achèvement de l'arpentage et de l'abornement.
- Pointe Roberts et baie Boundary : achèvement de l'installation des repères d'alignement.
- Colombie-Britannique et sud-est de l'Alaska : arpentage et abornement.
- Hautes terres (Québec/Maine) : inspection des bornes frontières.

Les deux dernières sections sont les plus accidentées de toute la frontière. Au plan logistique, elles représentent de grands défis. En plus de ces projets prioritaires, on s'attend à ce que la percée soit dégagée entre les chaînes des Cascades et Kootenay, et que la ligne ouest (Québec/Vermont) fasse l'objet d'une évaluation en vue de déterminer les besoins pour la saison 2009.

⁷ Domaine en usage actuellement - <http://www.internationalboundarycommission.org>



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



Respectueusement soumis :

Peter Sullivan
Commissaire du Canada

12/2/2008
Date :

David Bernhardt
Commissaire des États-Unis

12/2/2008
Date :

Section canadienne

575-615 Rue Booth
Ottawa, (Ontario) K1A 0E9
Canada
Tél. (613) 992-1294
Fax. (613) 947-1337

Section américaine

2401 Pennsylvania Ave. N.W., suite 475
Washington D.C. 20037
États-Unis
Tél. (202) 736-9102
Fax. (202) 254-4562



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



Annexe A – Plan d’entretien sur quinze ans

ANNÉE	PROJET PROPOSÉ	POURCENTAGE ACCOMPLI
2005	Baie Passamaquoddy, inspection et dégagement	Achevé en 2007
	<i>Ligne nord et ruisseau Monument, dégagement de la percée</i>	40 %
	Lignes sud-ouest et sud, dégagement et abornement	Achevé en 2005
	Hautes terres (section S.O.), dégagement de la percée	Achevé en 2006
	<i>Ligne ouest (Vt/Qué.), débroussaillage, dégagement latéral, abornement</i>	50 %
	49° parallèle (Pemb.- collines Turtle), dégagement de la percée	Achevé en 2006
	49° parallèle (contreforts des Rocheuses à W. Kootenay), dégagement de la percée	Achevé en 2006
	<i>Sud-est de l'Alaska/passe Portland, abornement et dégagement</i>	50 %
Rivière Sainte-Claire, abornement et arpentage GPS	Achevé en 2005	
2006	<i>Ligne nord et ruisseau Monument, dégagement de la percée</i>	40 %
	Lignes sud-ouest et sud, abornement	Achevé en 2005
	Hautes terres (section S.O.), dégagement de la percée	Achevé en 2005
	<i>Ligne sud-ouest (NY/Qué.) débroussaillage, dégagement latéral, abornement</i>	50 %
	Rivière à la Pluie, inspection et abornement	Achevé en 2007
	49° parallèle (Pemb.- collines Turtle), dégagement de la percée	Achevé en 2006
49° parallèle (contreforts des Rocheuses à W. Kootenay), dégagement de la percée	Achevé en 2006	
2007	<i>Rivière Saint-Jean, inspection et abornement</i>	<i>Aucuns travaux</i>
	Lignes sud-ouest et sud, abornement	Achevé en 2005
	Hautes terres (section N.E.), dégagement de la percée	Achevé en 2005
	<i>Ligne ouest (N.Y./Qué.), débroussaillage, dégagement latéral, abornement</i>	<i>Aucuns travaux</i>
	Rivière St. Marys, inspection et abornement	Achevé en 2005
	Rivière à la Pluie, inspection et abornement	Achevé en 2007
	49° parallèle (Minn./Man.), dégagement de la percée	Achevé en 2004
	49° parallèle (contreforts des Rocheuses à W. Kootenay), dégagement de la percée	Achevé en 2006
	49° parallèle (vallées du Fraser et du Columbia), dégagement de la percée	Achevé en 2005
<i>141° méridien, dégagement de la percée</i>	<i>Aucuns travaux</i>	



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



2008	<i>Baie Passamaquoddy, inspection et dégagement</i>	<i>Travaux futurs</i>
	Hautes terres (section NE), dégagement de la percée	Achevé en 2006
	<i>Ligne ouest (N.Y./Qué.), abornement</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Fleuve Saint-Laurent, inspection et abornement</i>	<i>Travaux futurs</i>
	49° parallèle, (Minn./Man.), dégagement de la percée	Achevé en 2004
	<i>49° parallèle, (W. Kootenay à Similk.), dégagement de la percée</i>	<i>30 % (2007)</i>
	<i>141° méridien, dégagement de la percée</i>	<i>Travaux futurs</i>
2009	Lignes sud-ouest et sud, <i>dégagement de la percée</i>	<i>Travaux futurs</i>
	Hautes terres (section N.E.), <i>dégagement de la percée</i>	
	Rivière Niagara, <i>inspection et abornement</i>	
	49° parallèle (Similk à la vallée du Columbia), <i>dégagement de la percée</i>	
	141° méridien, <i>dégagement de la percée et arpentage GPS</i>	
2010	Rivière Sainte-Croix, <i>inspection et abornement</i>	<i>Travaux futurs</i>
	Lignes sud-ouest et sud, <i>dégagement de la percée</i>	
	Hautes terres (section S.O.), <i>dégagement de la percée</i>	
	Ligne ouest (Vt/Qué.), <i>dégagement de la percée et abornement</i>	
	49° parallèle (Prairies), <i>abornement et dégagement</i>	
	49° parallèle (Similk. à la vallée du Columbia), <i>dégagement de la percée</i>	
	49° parallèle (vallées du Fraser et du Columbia), <i>dégagement de la percée</i>	
	141° méridien, <i>dégagement de la percée et arpentage GPS</i>	
2011	<i>Baie Passamaquoddy, inspection et dégagement</i>	<i>Travaux futurs</i>
	Ligne nord et ruisseau Monument, <i>dégagement de la percée</i>	
	Rivière Saint-François, <i>dégagement de la percée</i>	
	Lignes sud-ouest et sud, <i>dégagement de la percée</i>	
	Hautes terres (section S.O.), <i>dégagement de la percée</i>	
	Ligne ouest (Vt/Qué.), <i>dégagement de la percée et abornement</i>	
	Detroit River, <i>inspection et abornement</i>	
	Lac Supérieur à rivière à la Pluie, <i>abornement et dégagement</i>	Achevé en 2007
	49° parallèle (Pemb.- collines Turtle), <i>dégagement de la percée</i>	<i>Travaux futurs</i>



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



2012	<i>Ligne nord percée et ruisseau Monument, dégagement de la percée</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean, inspection et abornement</i>	
	<i>Hautes terres (section S.O.), dégagement de la percée</i>	
	<i>Ruisseau Halls, dégagement de la percée</i>	
	<i>Ligne ouest (N.Y./Qué.), dégagement de la percée et abornement</i>	
	Lac Supérieur à rivière à la Pluie, inspection et abornement	Achévé en 2007
	<i>49° parallèle (Pemb.- collines Turtle), dégagement de la percée</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Tours d'alignement de Pointe Roberts, inspection et remise à neuf</i>	<i>Travaux futurs</i>
2013	<i>Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean, inspection et abornement</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Hautes terres (section N.E.), dégagement de la percée</i>	
	<i>Ligne ouest (N.Y./Qué.), dégagement de la percée et abornement</i>	
	<i>49° parallèle (Minn./Man.), dégagement de la percée</i>	
	<i>49° parallèle (vallées du Fraser et du Columbia), dégagement de la percée</i>	
2014	<i>Baie Passamaquoddy, inspection et dégagement</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Hautes terres (section N.E.), dégagement de la percée</i>	
	<i>Ligne ouest (N.Y./Qué.), dégagement de la percée et abornement</i>	
	<i>49° parallèle (Minn./Man.), dégagement de la percée</i>	
2015	<i>Lignes sud-ouest et sud, dégagement de la percée</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Hautes terres (section N.E.), dégagement de la percée</i>	
	<i>49° parallèle (contreforts des Rocheuses à W. Kootenay), dégagement de la percée</i>	
	<i>Sud-est de l'Alaska, dégagement de la percée</i>	
	<i>Tours d'alignement de Pointe Roberts, inspection et remise à neuf</i>	
	<i>Rivière Sainte-Claire, inspection et abornement</i>	
2016	<i>Lignes sud-ouest et sud, dégagement de la percée</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Hautes terres (section S.O.), dégagement de la percée</i>	
	<i>Ligne ouest (Vt/Qué.), dégagement de la percée et abornement</i>	
	<i>Fleuve Saint-Laurent, inspection et abornement</i>	
	<i>Rivière à la Pluie, inspection et abornement</i>	
	<i>49° parallèle (contreforts des Rocheuses à W.</i>	



International
Boundary
Commission

Commission
de la frontière
internationale



	<i>Kootenay), dégagement de la percée</i> <i>49° parallèle (vallées du Fraser et du Columbia), dégagement de la percée</i> <i>Sud-est de l'Alaska, dégagement de la percée</i>	
2017	<i>Baie Passamaquoddy, inspection et dégagement</i> <i>Ligne nord et ruisseau Monument, dégagement de la percée</i> <i>Rivière Saint-Jean, inspection et abornement</i> <i>Rivière Saint-François, dégagement de la percée et cartographie</i> <i>Lignes sud-ouest et sud, dégagement de la percée</i> <i>Hautes terres (section S.O.), dégagement de la percée</i> <i>Ligne ouest (Vt/Qué.), dégagement de la percée et abornement</i> <i>Rivière St. Marys, inspection et abornement</i> <i>Rivière à la Pluie, inspection et abornement</i> <i>49° parallèle (Pemb.- collines Turtle), dégagement de la percée</i> <i>49° parallèle (contreforts des Rocheuses à W. Kootenay), dégagement de la percée</i> <i>Sud-est de l'Alaska, dégagement de la percée</i>	Travaux futurs
2018	<i>Ligne nord et ruisseau Monument, dégagement de la percée</i> <i>Hautes terres (section S.O.), dégagement de la percée</i> <i>Ruisseau Halls, dégagement de la percée et cartographie</i> <i>Ligne ouest (N.Y./Qué.), dégagement de la percée</i> <i>49° parallèle (Pemb.- collines Turtle), dégagement de la percée</i> <i>49° parallèle (W. Kootenay à Similk.), dégagement de la percée</i> <i>Pointe Roberts Tours d'alignement, inspection et remise à neuf</i>	Travaux futurs
2019	<i>Hautes terres (section N.E.), dégagement de la percée</i> <i>Ligne ouest (N.Y./Qué.), dégagement de la percée</i> <i>Rivière Niagara, inspection et abornement</i> <i>49° parallèle (Minn./Man.), dégagement de la percée</i> <i>49° parallèle (W. Kootenay à Similk.), dégagement de la percée</i> <i>49° parallèle (Similk. à la vallée du Columbia), dégagement de la percée</i> <i>49° parallèle (vallées du Fraser et du Columbia), dégagement de la percée</i>	Travaux futurs